

Sous -direction Technique  
Réf : AT/DO12/Sous-D. TEC/ 29 /2023

Date : 30/05/2023

A / Monsieur : ZERKANE KARIM  
Gérant De l'entreprise : ZERKANE KARIM  
ADRESSE : CITE LA GARE 08/219 TEBESSA

**Objet : MISE EN DEMEURE**

Projet : remplacement de réseau de distribution Optique (ODN) remplacement réseau urbain Zone industrielle D03-D04-D12

ODS N° : 07/2021 du 01/04/2021

Dans le cadre de l'assainissement des dossiers des travaux objets des ODS cités ci-dessus, il a été donné de constater que malgré nos maints rappels, ils n'ont pas toujours été facturé.

- A cet effet, je vous mis en demeure de transmettre le dossier de paiement dans un délai de 08 jours faute de quoi ils sont considérés par Algérie télécom comme classés définitivement et de ce fait ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation de votre part.



Le Directeur Opérationnel  
Des Télécommunications/ Tébessa

Le Directeur Opérationnel  
de  
Leukmane A. B.

**Accusé de réception**

Je soussigne : .....représentant de l'entreprise : .....  
certifié avoir reçu le .....le présent mise en demeure . Abondement

(Signature et cachet)

